

LA DÉFENSE NATIONALE

EFFICACITÉ DES NOUVEAUX DESTROYERS ANTI-SOUS-MARINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Est): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre de la Défense nationale une question fondée sur un éditorial paru dans le *Daily Packet and Times* au sujet des nouveaux destroyers anti-sous-marins du Canada. Voici le titre de cet éditorial: nos destroyers anti-sous-marins seront-ils trop lents pour fuir et trop faibles pour lutter? Le ministre aimerait-il dire quelques mots là-dessus?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'informe avec plaisir mon honorable ami qu'il a été bien mal renseigné à cet égard. Les nouvelles escortes de destroyers qui sont projetées, ainsi que les lourds hélicoptères qu'elles transporteront, constitueront l'un des réseaux les plus efficaces au monde de lutte contre les sous-marins. Les hélicoptères anti-sous-marins sont très rapides et bien outillés. Ils ont mis au point une technique unique dans le monde occidental, et avec l'aide des armes employées, ils seront probablement souverains contre les sous-marins. Je puis assurer à mon honorable ami qu'il devrait communiquer ce renseignement au journal dont il a parlé.

LES TRANSPORTS

L'ACHEMINEMENT DES CÉRÉALES DE L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. R. Southam (Moose-Mountain): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre du Commerce. Ma question s'inspire de nombreuses plaintes et d'articles de presse au sujet de la lenteur avec laquelle les céréales sont acheminées de l'Ouest du Canada et surtout du Sud-Est de la Saskatchewan. Le ministre nous dirait-il si le Pacifique-Canadien et le National-Canadien collaborent comme il convient avec la Commission canadienne du blé en vue de l'acheminement des céréales de ces régions congestionnées?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit récemment en réponse à une question, la principale cause tient à ce que le Pacifique-Canadien n'a pas commencé à acheminer les céréales vers la tête des Lacs aussi tôt que la Commission l'aurait voulu. En conséquence, les quantités expédiées aux points de livraison au Sud-Est de la Saskatchewan

[M. l'Orateur.]

le long du parcours du Pacifique-Canadien jusqu'à la tête des Lacs ne sont pas aussi élevées qu'on pourrait s'y attendre à cette époque de l'année. Toutefois, je suis heureux de dire que la situation s'est notablement améliorée ces derniers jours et si le Pacifique-Canadien continue à transporter des céréales vers la tête des Lacs au rythme de ces derniers jours, la Commission du blé espère que les contingents atteindront un niveau plus élevé à la fin de l'année.

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek): J'aurais une question complémentaire à poser au ministre du Commerce. D'après la déclaration de la Commission du blé sur la répartition des contingents, il est à noter que les provinces sont astreintes à l'heure actuelle à un contingent de six boisseaux tandis que l'année dernière la plupart d'entre elles devaient fournir un contingent de huit boisseaux. Le ministre a parlé du Sud-Est de la Saskatchewan. Cette réponse se rattache-t-elle à la question que j'ai posée, notamment, pourquoi les provinces étaient-elles en avance de deux boisseaux par point l'année dernière par comparaison à cette année?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je pense devoir accepter cette question comme préavis.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DORION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. On dit que le gouvernement a reçu le rapport Dorion. Le ministre aurait-il l'obligeance de le confirmer? Puis, comme le gouvernement a reçu ou recevra bientôt le rapport, le ministre peut-il nous donner un compte rendu de l'évasion si intéressante de Rivard?

M. l'Orateur: L'honorable député de Kootenay-Ouest.

M. Woolliams: Alors, j'adresse ma question au premier ministre. Est-il vrai que le gouvernement a reçu le rapport Dorion?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ÉTUDE DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU PERSONNEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question